

- SPECIAL EDITION :
Résultats des élections européennes
- Conférence conjointe CCBE – FBE :
« L'autorégulation et la qualité dans la profession d'avocat » le 25 octobre 2019 à Lisbonne
- Conférence du CCBE : « La modernisation du droit européen des sociétés » le 27 novembre 2019 à Bruxelles
- Le barreau croate a décerné le prix Dr Ivo Politeo au premier vice-président du CCBE, Ranko Pelicarić
- Réunion des trois barreaux de 2019
- G7 des avocats à Paris



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Nouveau parlement

Entre le 23 et le 26 mai 2019, plus de 400 millions de citoyens de l'Union européenne ont élu les 751 membres du Parlement européen, avec une participation globale de 50,62 % (contre 42,6 % en 2014).

Le changement principal dans la composition du Parlement européen par rapport aux élections précédentes, en 2014, est l'abandon par les électeurs des deux principaux groupes politiques (PPE et S&D) au profit d'un Parlement plus divisé, avec les démocrates et les libéraux en tête en termes de progression, suivis par les partis d'extrême droite et les verts.

En examinant de plus près les résultats, ce sont le PPE et le S&D qui ont le plus souffert en termes de perte de sièges, perdant respectivement 34 et 31 sièges. Ils restent néanmoins les plus grands groupes politiques au sein du Parlement, avec 182 sièges pour le PPE et 154 sièges pour le S&D.

Les démocrates et libéraux, dont le groupe politique est désormais rebaptisé « Renew Europe » (RE), ont remporté les élections en termes de progression, devenant le troisième groupe au Parlement.

La deuxième plus grande progression est celle du groupe d'extrême droite nouvellement formé, « Identité et démocratie » (ID), qui a succédé à l'ENL. En général, les partis d'extrême droite et les partis eurosceptiques auront, dans leur ensemble, davantage de poids dans les discussions au Parlement qu'auparavant, ce qui rendra probablement les décisions sur certaines questions plus difficiles à prendre.

Les 22 sièges supplémentaires remportés par les Verts affecteront probablement eux aussi le programme législatif du Parlement européen, ce qui reflète les préoccupations croissantes des citoyens européens concernant le changement climatique et ses conséquences.

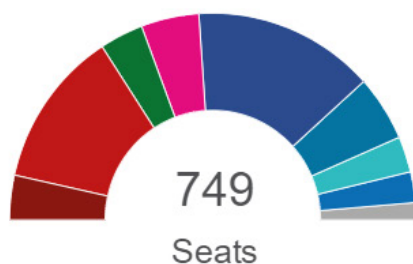
Pour de plus amples informations sur les résultats généraux des élections au Parlement européen, veuillez consulter le <https://election-results.eu/>.

En ce qui concerne les présidents des commissions du Parlement européen, le PPE compte désormais sept présidents dans ses rangs, le S&D cinq, RE quatre, les Verts deux, CRE deux et GUE/NGL un, et ID n'a ni président ni vice-président au sein des commissions, en raison de la demande des principaux groupes politiques d'observer un cordon sanitaire.

Pour plus d'informations sur l'élection des présidents des commissions du Parlement européen, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190709IPR56669/parliament-s-committees-elect-chairs-and-vice-chairs>.

European Union 2014-2019

Outgoing Parliament



Political groups

Seats

EPP

Group of the European People's Party (Christian Democrats)

216 ●

S&D

Group of the Progressive Alliance of Socialists and Democrats in the European Parliament

185 ●

ECR

European Conservatives and Reformists Group

77 ●

ALDE

Group of the Alliance of Liberals and Democrats for Europe

69 ●

GUE/NGL

Confederal Group of the European United Left - Nordic Green Left

52 ●

Greens/EFA

Group of the Greens/European Free Alliance

52 ●

EFDD

Europe of Freedom and Direct Democracy Group

42 ●

ENF

Europe of Nations and Freedom Group

36 ●

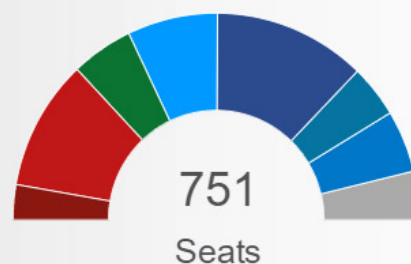
NI

Non-attached Members

20 ●

European Union 2019-2024

Constitutive session



Political groups

Seats

EPP

Group of the European People's Party (Christian Democrats)

182 ●

S&D

Group of the Progressive Alliance of Socialists and Democrats in the European Parliament

154 ●

Renew Europe

Renew Europe group

108 ●

Greens/EFA

Group of the Greens/European Free Alliance

74 ●

ID

Identity and Democracy

73 ●

ECR

European Conservatives and Reformists Group

62 ●

GUE/NGL

Confederal Group of the European United Left - Nordic Green Left

41 ●

NI

Non-attached Members

57 ●

Graphique provenant du site <https://election-results.eu/tools/comparative-tool/>

Political groups								NI
Seats	-34	-31	+39	+22	+37	-15	-11	+37

Présidente de la Commission européenne : Ursula von der Leyen



Née à Bruxelles, Ursula von der Leyen est docteure en médecine et femme politique allemande, membre de l'Union démocratique chrétienne (CDU) depuis 1990. Au cours de sa carrière politique, elle a été successivement ministre fédérale de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, ministre fédérale du Travail et des Affaires sociales et la première femme au poste de ministre fédéral de la Défense. Elle est la seule ministre à avoir pris part à tous les gouvernements d'Angela Merkel depuis qu'elle est devenue chancelière en 2005.

Sa désignation par le Conseil européen a été une surprise puisqu'elle n'avait pas participé à la campagne électorale, ne figurant pas parmi les Spitzenkandidaten sélectionnées par les partis politiques pour devenir présidente de la Commission, comme ce fut le cas lors des élections de 2014.

Président du Parlement européen : David Maria Sassoli

Né à Florence, David Maria Sassoli est diplômé en sciences politiques et a fait une longue carrière dans le journalisme. En 2009, il est devenu membre du Parlement européen pour le Partito Democratico (PD, centre-gauche) et a été le candidat ayant recueilli le plus grand nombre de voix dans la circonscription de l'Italie centrale.



Président du Conseil européen : Charles Michel



Né à Namur, Charles Michel est diplômé en droit et avocat au barreau de Bruxelles. Il a commencé sa carrière politique à l'âge de 16 ans en adhérant au parti libéral francophone Mouvement réformateur (MR). Il a été successivement ministre wallon de l'Intérieur et ministre belge de la Coopération au Développement. Il est également l'ancien premier ministre (2014-2018) et reste le premier ministre belge en exercice jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement fédéral ou jusqu'au 1er décembre 2019, date de début de son mandat de président du Conseil européen.

Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission (candidat) : Josep Borrell

Né à La Pobla de Segur, en Espagne, Josep Borrell est diplômé en ingénierie aéronautique, en mathématiques appliquées et est docteur en économie. Homme politique catalan, il est membre du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Après avoir occupé de nombreux postes ministériels au sein du gouvernement espagnol, dont ceux de secrétaire général à l'Économie (1982-1984), secrétaire d'État aux Finances (1991-1996) et ministre des Travaux publics, des Transports et de l'Environnement (1991-1996), il est devenu membre du Parlement européen dont il a été président de 2004 à 2007.



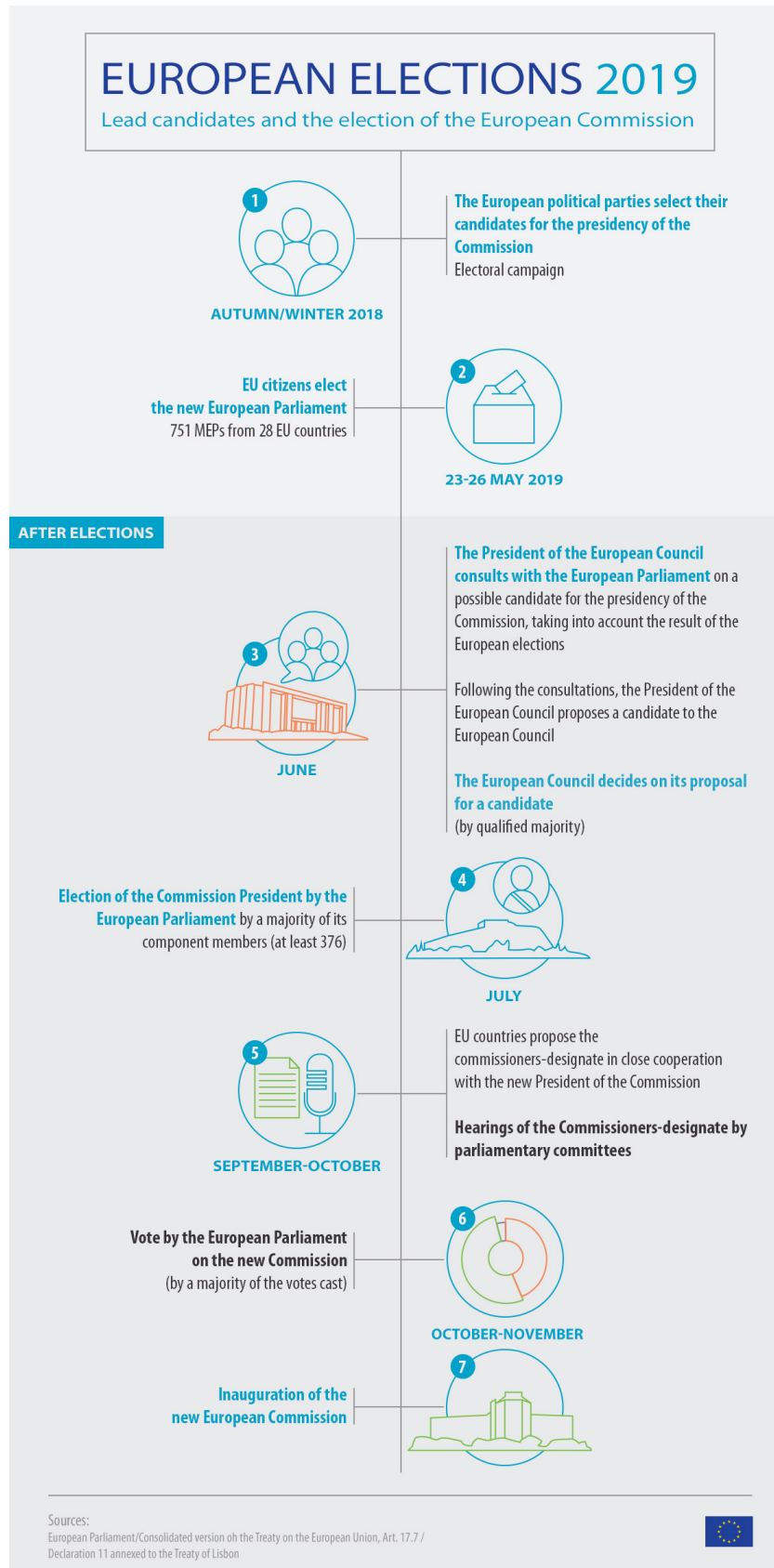
Présidente de la Banque centrale européenne (candidate) : Christine Lagarde



Née à Paris, Christine Lagarde est diplômée en droit social, droit du travail, anglais et sciences politiques. Elle a été admise au barreau de Paris en 1981 et a travaillé comme avocate dans un cabinet de renommée internationale. Elle a ensuite été ministre du Commerce extérieur, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ministre des Finances et de l'Économie. En 2011, elle a été désignée onzième directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), où elle a exercé deux mandats.

Et pour la suite ?

Après avoir élu David Maria Sassoli président du Parlement européen et Ursula von der Leyen présidente de la Commission européenne, le Parlement doit encore approuver la proposition du Conseil européen de désigner Josep Borell haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Christine Lagarde présidente de la Banque centrale européenne. Le Parlement devra également approuver la composition proposée de la nouvelle Commission européenne avec les candidats proposés par chaque pays, en étroite coopération avec la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. La nouvelle Commission, ainsi que le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et la présidente de la BCE entreranno officiellement en fonction le 1^{er} novembre 2019.



CONFÉRENCE CONJOINTE CCBE – FBE : « L'AUTORÉGULATION ET LA QUALITÉ DANS LA PROFESSION D'AVOCAT » LE 25 OCTOBRE 2019 À LISBONNE



La conférence sera l'occasion de rappeler aux participants le rôle et l'importance de l'autorégulation pour l'indépendance de la profession d'avocat et de discuter de l'interaction entre la réglementation et la qualité au sein de la profession :

- Comment garantir aux citoyens des services juridiques de haute qualité ?
- Comment protéger et servir au mieux leurs intérêts ?
- Comment répondre à leurs besoins juridiques tout en garantissant des règles appropriées ?

La conférence examinera en particulier la récente directive 2018/958 relative à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption de nouvelles réglementations professionnelles et sa mise en œuvre au sein de la profession d'avocat en Europe :

- Comment garantir l'indépendance des avocats et le rôle adéquat des barreaux dans la protection et la défense des citoyens ?
- Dans quelle mesure le rôle des barreaux pourrait-il être concerné et le paysage de la réglementation des avocats modifié ?

Les discussions apporteront des éclairages provenant de différents points de vue (barreaux, professionnels du droit, institutions européennes, universitaires, consommateurs, etc.) sur la meilleure façon de répondre aux besoins juridiques des citoyens et d'améliorer l'accès à la justice pour tous.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat du CCBE à event@ccbe.eu.

CONFÉRENCE DU CCBE : « LA MODERNISATION DU DROIT EUROPÉEN DES SOCIÉTÉS » LE 27 NOVEMBRE 2019 À BRUXELLES

Le Conseil des barreaux européens, avec la participation des Ordres francophone et néerlandophone du barreau de Bruxelles et le soutien scientifique de son comité Droit des sociétés, vous invite à une conférence sur les réalisations législatives récentes et sur l'avenir du droit européen des sociétés.

L'accent sera mis sur les sujets suivants :

- Fusions, scissions et conversions transfrontalières
- Numérisation du droit des sociétés
- Gouvernance d'entreprise et développement durable
- Futures politiques de l'UE

Quels sont les accomplissements dans la législation du droit des sociétés en Europe ?

Qu'est-ce qui a déjà été mis en œuvre ?

Qu'est-ce qui fonctionne dans la pratique et qu'est-ce qui n'est pas performant ?

Que reste-t-il à réaliser ?



Quand : Le 27 novembre 2019 de 9 heures à 16 heures 30

Où : Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel de Bruxelles, place Poelaert, 1 – 1000 Bruxelles.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat du CCBE à event@ccbe.eu.

LE BARREAU CROATE A DÉCERNÉ LE PRIX DR IVO POLITEO AU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CCBE, RANKO PELICARIĆ



Lors de l'assemblée annuelle du barreau croate le 6 juillet 2019, le président du barreau Josip Šurjak a décerné le prix Dr Ivo Politeo au premier vice-président du CCBE, Ranko Pelicarić, et au président du barreau slovène, Roman Završek. Le Prix Dr Ivo Politeo, du nom d'un des avocats croates les plus éminents ayant notamment préparé en 1954 le Code d'éthique professionnelle des avocats pour l'Union Internationale des avocats, est la plus haute distinction que le barreau croate décerne à des avocats. Ranko Pelicarić s'investit activement au barreau croate depuis 1978, année où il a commencé à travailler comme avocat stagiaire. Il a occupé de nombreuses fonctions au sein du barreau croate et en a été président de 2000 à 2006. Au cours de sa carrière d'avocat, Ranko Pelicarić a pleinement rempli les conditions du Prix Dr Ivo Politeo étant donné qu'il ne considère pas la profession d'avocat seulement comme une profession, mais comme un mode de pensée et un mode de vie.

RÉUNION DES TROIS BARREAUX DE 2019

Chaque année, le CCBE rencontre des représentants des barreaux chinois (ACLA) et japonais (JFBA). La réunion de 2019 s'est tenue à Porto, la ville du président du CCBE.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanger des expériences générales sur l'organisation, la réglementation et la perception de la profession d'avocat en Chine, au Japon et en Europe, ainsi que sur le commerce des services juridiques et les effets des innovations sur la profession. Chaque organisation présente également un aperçu des questions, actions, évolutions et réalisations de l'année écoulée.

L'édition de cette année s'est principalement concentrée sur les thèmes suivants : l'indépendance des avocats et sa préservation (le CCBE a présenté le projet de Convention européenne sur la profession d'avocat), le droit d'accès à un avocat dans les procédures d'exécution et les procédures pénales, la qualité des services juridiques et ses garanties, ainsi que les aspects déontologiques des applications et des outils décisionnels automatisés (basés sur des algorithmes complexes et l'intelligence artificielle) notamment dans le domaine judiciaire et de la justice.

Les présentations et les échanges ont été, comme toujours, fascinants et de haut niveau. Les discussions qui ont suivi ont montré que, malgré les différences évidentes dans les pratiques et les cultures juridiques, les professions juridiques représentées par les trois organisations participantes partagent des valeurs et des principes similaires lorsqu'il s'agit de décrire les devoirs de l'avocat dans ses relations avec les clients, les tribunaux et les autorités.

Là est la principale valeur ajoutée de ces réunions des trois barreaux : la possibilité d'échanger des expériences et des bonnes pratiques, de détecter de manière précoce les enjeux et des difficultés possibles, d'apprendre les uns des autres, de trouver ce qui nous unit au milieu de tout ce qui nous divise.

G7 DES AVOCATS À PARIS

À l'initiative du président de la République française, Emmanuel Macron, les acteurs de la société civile, y compris les organisations d'avocats et le mouvement syndical, ont été invités à commenter les sujets à l'ordre du jour de la réunion du G7 qui a eu lieu à Biarritz en août 2019.

Le CNB a accueilli les organisations d'avocats des pays du G7 lors d'une réunion qui s'est tenue les 11 et 12 juillet à Paris pour coordonner ces observations. Le CCBE a été invité à y participer, ce qui a été l'occasion de faire en sorte que la voix des barreaux des pays européens non-membres du G7 soit également entendue.

Le CCBE et ses confrères du G7 ont souligné l'importance des valeurs fondamentales de la profession d'avocat, qui touchent en particulier à l'état de droit et à la protection des droits humains. Des observations ont été présentées concernant la lutte contre les inégalités et la promotion de l'accès à la justice, la protection de l'environnement, le renforcement du comportement responsable des entreprises, la préservation de l'état de droit et du droit à un procès équitable ainsi que les possibilités et les menaces que représentent la numérisation et l'intelligence artificielle.

Le CCBE était représenté à la réunion par son troisième vice-président, James MacGuill. L'événement était parfaitement organisé et a permis de faire connaître les préoccupations de la profession sur ces sujets importants auprès des dirigeants politiques et de la société en général.



▷ Les 6 et 7 septembre 2019, le barreau de Géorgie, la Law Society of Hong-Kong et l'Association européenne des avocats accueilleront le Forum juridique international à Tbilissi. Le forum sera consacré à la nouvelle route de la soie et constituera une excellente occasion de discuter des aspects juridiques ainsi que des perspectives d'investissement et commerciales liées à cette initiative. Le Forum vise à attirer de nombreux avocats et représentants de la communauté d'affaires des pays de la nouvelle route de la soie qui donneront aux participants la possibilité d'élargir leur réseau professionnel et de créer de nouvelles relations commerciales. Le Forum consistera en une conférence d'une journée et demie et la partie officielle du Forum sera suivie d'un dîner de gala et d'une dégustation de vins qui seront une excellente occasion pour les invités internationaux de découvrir la culture et les traditions géorgiennes. Pour plus de détails et d'informations sur l'inscription, veuillez consulter le site www.tbilisilegalforum.com.

▷ Rendez-vous à Luxembourg !

Le barreau de Luxembourg accueillera l'édition 2019 du Congrès international de l'UIA et serait très heureux de vous recevoir à Luxembourg-ville à cette occasion, du 6 au 10 novembre 2019.

L'UIA offre aux avocats l'occasion d'échanger différents points de vue et expériences avec des confrères du monde entier.

Au cours des sessions plénières, les participants discuteront les sujets suivants : innovation et droit, institutions et droit européen, droits humains et affaires, violence contre les femmes.

En outre, plus de 40 sessions de travail seront organisées en petits groupes. Les participants auront ainsi l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans de nombreux domaines du droit, tels que droit de la famille, robotique, droit pénal international et droit de l'art.

Ces groupes de travail seront dirigés par près de 300 panelistes internationaux. Certaines de ces sessions feront même l'objet d'une traduction simultanée en français, anglais et espagnol afin de s'assurer d'une implication maximale des participants.

Enfin, vous trouverez également des possibilités d'affaires et de détente ainsi que des activités sociales – cérémonies, activités sportives et touristiques – pour renforcer votre réseau.

#UIALuxembourg

[Programme](#)

[Newsletter on Main Themes and Special Sessions](#)

ÉVÉNEMENTS À VENIR

13/09/2019	Comité permanent (Copenhague)
24/10/2019	Comité permanent (Lisbonne)
25/10/2019	Conférence conjointe CCBE – FBE sur l'autorégulation et la qualité dans la profession d'avocat (Lisbonne)
6-10/11/2019	Édition 2019 du Congrès international de l'UIA - Luxembourg
27/11/2019	Conférence du CCBE sur la modernisation du droit européen des sociétés (Bruxelles)
29/11/2019	Session plénière (Bruxelles)